

À PROPOS

Les organismes en défense collective des droits regroupent des personnes et des collectivités qui subissent des dénis de leurs droits. Ensemble, elles organisent les luttes pour faire reconnaître et appliquer pleinement les droits de la personne et faire reculer les pratiques discriminatoires. La plupart des groupes de défense collective des droits participent directement à la lutte contre la pauvreté.

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux, et des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense des droits. Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée, et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.



info@rocd.org

defensedesdroits.com

facebook.com/RODCD.droits

pour l'infolettre:



LES DROITS, ÇA SE DÉFEND COLLECTIVEMENT!

LE RODCD EST EN CAMPAGNE! PARCE QUE...

- Notre financement est insuffisant pour accomplir nos missions!
- Nous n'avons aucune indexation depuis plusieurs années!
- Très peu de nouveaux groupes sont financés annuellement!
- Les organismes en défense collective des droits sont parmi les groupes communautaires les moins bien financés!
- Les choix budgétaires de la CAQ sont désastreux et favorisent les plus fortunés!
- La poursuite des politiques néolibérales appauvrit les populations en situation de pauvreté et à faible revenu et ajoute au fardeau des organismes!

LE SOUS-FINANCEMENT, ÇA SUFFIT!

Le **Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)** relance sa campagne **Les droits, ça se défend collectivement!** en vue d'obtenir un rehaussement substantiel du financement de base des plus de 350 groupes en défense collective des droits.

Démarrée en 2016 sous le titre **Les droits, ça se défend!**, le « collectivement » a été ajouté en 2019 à la suite des discussions avec le PLQ qui voulait offrir la 2^e partie de la hausse de financement seulement aux organismes qui offraient des services individuels. En 2022-2023, l'indexation du financement était la principale revendication de la campagne.

CE QUE NOUS DEMANDONS

Voici nos revendications, actualisées suite aux consultations auprès des membres:

- 1) Octroyer 154 millions supplémentaires annuellement pour la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés. Cette somme tient compte des coûts de 1,4 million pour la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles
- 2) Inclure un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Pour 2024-2025, nous demandons 3,6% d'augmentation.
- 3) Réclamer l'établissement d'un processus transparent d'accueil des groupes en attente de financement; que leurs besoins soient mieux documentés, revendiquer l'ajout d'une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.

COMMENT?

Depuis la reprise de la campagne...

Confection de visuel représentant la campagne

Tournée d'éducation populaire

Appel et participation à des actions locales et régionales pour donner de la visibilité aux revendications dans l'espace public et/ou politique:

Rassemblements, pose de collants et bannières, envois de communication, demandes de rencontres avec représentant(e)s politiques, communiqués de presse...

Manifestation nationale le 24 octobre prochain

Examen des connaissances de la DCD pour les député.e.s

On vous invite à rester à l'affût et participer à la campagne, qui se poursuit en 2025!

C'est quoi l'ICFC?

L'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) est composé des éléments suivants:

- Environ 2/3 des dépenses des groupes étant des salaires, le 2/3 de l'ICFC est constitué de la Rémunération hebdomadaire moyenne (RHM)
- Environ 1/3 des dépenses des groupes étant les autres dépenses de fonctionnement, 1/3 de l'ICFC est calculé à partir de l'Indice des prix à la consommation (IPC)